

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SACRÉ-CŒUR/SAINT-VIATEUR

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE
DU 13 MAI 2014

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur tenue au salon du personnel le treize mai deux mille quatorze à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

M^{mes} Marjolaine Allard
Annie Beaupré
Louise Gagné
Julie Lefebvre
Marie-Michèle Petitclerc

MM. Ulrick Chérubin Jr
Simon Delisle
Réjean Paquette

Aussi présent :

M. Pierre Roy, directeur

ABSENCES

M^{mes} Jessica D'Amours
Manon Duhaime
Geneviève Guévin

MM. Claude Beaulieu
Daniel Boilard

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par monsieur Réjean Paquette.

**LECTURE ET
ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

CE-669-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Annie Beaupré,
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté tel que
déposé.

ADOPTÉE

**LECTURE ET
ADOPTION
PROCÈS-
VERBAL DU
25 MARS 2014**

CE-670-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Ulrick Chérubin Jr,
QUE suite à la lecture du procès-verbal du 25 mars 2014, par
chacun des membres du conseil, que ce procès-verbal soit adopté tel que
rédigé.

ADOPTÉE

Intervention de l'assemblée :

Les membres notent un manque de civisme de la part des automobilistes envers les membres du personnel qui interviennent dans le stationnement des autobus de l'école Sacré-Cœur.

Les membres demandent à ce que les enfants inscrits au service de garde puissent aller jouer dehors plus tôt en fin de journée.

Information et correspondance :

La Fraisonnée : campagne de financement

La contribution exigée des parents

Comité de parents :

Il n'y avait pas quorum lors de la dernière rencontre. Seuls quelques renseignements ont été transmis dont l'annonce qu'aucune école de la CSH ne serait fermée en 2014-2015 ainsi que la présentation du calendrier scolaire 2014-2015.

**SERVICE DE
GARDE**

Règles de fonctionnement 2014-2015 :

Monsieur Roy explique les principaux changements apportés aux règles de fonctionnement pour 2014-2015.

CE-671-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Louise Gagné,

QUE les règles de fonctionnement du service de garde pour l'année scolaire 2014-2015 soient acceptés telles que présentées.

ADOPTÉE

Sorties à approuver :

Le service de garde a prévu les activités suivantes lors des prochaines journées pédagogiques :

- 29 et 30 mai 2014 : Caverne des insectes avec Tommy St-Laurent à Saint-Maurice
- 23 au 27 juin 2014 : Domaine du Rêve, Musée de la Poste, Lac Beauchamp

CE-672-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Simon Délisle,

QUE les sorties du service de garde soient acceptées telles que présentées.

ADOPTÉE

Organisation scolaire 2014-2015 :

Monsieur Roy revient sur l'organisation scolaire 2014-2015. Il y aura une classe de moins à l'école Sacré-Cœur et une de plus à l'école Saint-Viateur. Il rapporte la problématique du dîner et des casiers. Le dîner pourrait se faire sur deux périodes distinctes.

Achat du matériel didactique :

Monsieur Roy présente la correspondance reçue sur « La contribution exigée des parents » en lien avec le matériel didactique.

Pour l'année scolaire 2014-2015, les prix suivants seront facturés aux parents :

- Agenda : 6,50 \$
- Activités étudiantes : 20,00 \$
- Surveillance du dîner : 65,00 \$

Sorties de fin d'année à approuver :

Le 6 juin 2014 : Refuge Pageau, maternelle

Le 13 juin 2014 : École d'Authier, groupe 101 et 102

Le 16 juin 2014 : Parc Aiguebelle, groupe 302 et 303

Le 19 juin 2014 : Musée minier et Mine Osisko à Malartic, groupe 103 et 203

Fin juin 2014 : Lac Beauchamp, groupe 301 et 034

Fin juin 2014 : Lac Preissac, groupe 034

CE-673-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Julie Lefebvre,

QUE les sorties de fin d'année ci-haut mentionnées soient acceptées telles que présentées.

ADOPTÉE

**SUIVI AU
PROJET
ÉDUCATIF**

Journée « Famille au cube » du 16 mai :

La journée « Famille au cube » a été reportée à une date ultérieure. La date demeure encore à confirmer.

Dîner de fin d'année (dîner des artistes) :

Les parents de l'OPP demandent à ce que tous les élèves aient un repas froid pour le dîner de fin d'année.

Campagne de financement de l'OPP :

La vente de brosses à dents s'est bien déroulée. Un très gros volume a été commandé.

Remise des bulletins :

À la suite de la hausse des tarifs postaux, monsieur Roy annonce que les bulletins de fin d'année ne seront plus envoyés par la poste. Ceux-ci seront plutôt remis aux parents directement à l'école. Une lettre d'information leur sera envoyée afin d'expliquer cette nouvelle procédure.

Famille au cube :

L'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur a obtenu la reconnaissance « sceau famille » de la Ville d'Amos.

Date et heure de la prochaine rencontre :

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le mardi 10 juin 2014 à 19 h 30, au salon du personnel de l'école Saint-Viateur.

**LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-674-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Marjolaine Allard,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Il est 20 h 43.

Réjean Paquette, président

Simon Délisle, secrétaire